

6.0 crédits	45.0 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	Deplus Sandrine (supplée De Mol Jan) ; Lahaye Magali (supplée De Mol Jan) ; De Mol Jan (coordinateur) ; Deplus Sandrine ; Lahaye Magali ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	Moodle
Préalables :	Stage ou expérience professionnelle équivalente
Thèmes abordés :	<p>Sont abordés dans le séminaire les différentes dimensions de prise de décision lors de la mise en place d'une prise en charge psychologique d'enfants, d'adolescents et/ou de la famille, à savoir :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) décider si une prise en charge psychologique est appropriée, (2) évaluer la nature interdisciplinaire de la prise en charge et les différents acteurs pertinents, (3) formuler les objectifs de la prise en charge (4) identifier les processus psychologiques à viser (5) identifier les modes de prise en charge sur lesquels se baser (6) identifier méthodes pertinentes pour mesurer l'efficacité de l'intervention (7) mettre en place un contrat thérapeutique. <p>Ces différentes dimensions sont analysées en relation avec (1) le contexte global du patient (troubles cognitifs, psychoaffectifs et physiques ; besoins et ressources du patient/de la famille, des proches et de l'institution dans laquelle travaille le psychologue) et (2) les modèles théoriques psychologiques récents.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'analyser la situation d'un patient afin d'évaluer si une prise en charge psychologique est appropriée (A1, A2, B1) - le cas échéant, de planifier les différentes dimensions de l'intervention en relation avec la situation du patient (B2, B3) - d'argumenter par écrit et à l'oral les différentes décisions prises (C1, C2) - d'interagir avec les pairs afin d'affiner son analyse de la situation et être capable de remettre ses décisions en question (D1, D2, D3, F1) - de tenir compte des résultats d'études scientifiques, de questions de déontologie et d'éthique dans sa prise de décision (E1, E2, E3). <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Présentations orales, travaux individuels écrits et travaux de groupe écrits.
Méthodes d'enseignement :	<p>1) Séances plénières pour mettre l'accent sur les bases conceptuelles, (2) travail individuel et travaux de groupes sur des vignettes cliniques, (3) mise en commun des réflexions à travers des débats.</p> <p>Les vignettes cliniques sont choisies afin de rendre compte de la complexité des cas réels. Certaines vignettes sont choisies de commun accord avec les autres séminaires de psychologie clinique afin d'inclure une mise en commun plus large et interdisciplinaire.</p>
Contenu :	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des différentes étapes de la prise en charge - Application de ces étapes à diverses vignettes cliniques (travail individuel, travail de groupe et discussion en classe)
Autres infos :	Les concepts cliniques vus aux cours de Bac 2, Bac 3 et Master 1 sont supposés connus.
Faculté ou entité en charge:	EPSY

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences psychologiques	PSY2M	6	-	